

PROGRAMME PROVISOIRE

La gestion de la trésorerie publique (actifs financiers explicites) et de la dette publique (passif financier explicite), sous leur forme intégrée ou séparée, peut être considérée comme une tâche de longue date de la gestion des finances publiques dans son domaine principal, la gestion de la dette publique, avec la gestion transversale des risques, qui s'est progressivement imposée depuis les dernières crises financières comme un outil important pour quantifier les objectifs de gestion de la dette et de la trésorerie.

Cependant, la gestion (ou la mauvaise gestion) des passifs éventuels (explicites ou implicites) au-delà de l'administration centrale et/ou des administrations publiques, avec ou sans gestion des risques sous-jacents, a conduit de nombreux pays à faire l'objet d'un examen minutieux et à faire l'objet d'une publicité négative en conséquence. Les défis imposés par la COVID-19 dans la gestion des finances publiques au niveau mondial au cours des deux ou trois dernières années peuvent justifier que l'on revienne brièvement sur la description des passifs de l'État, dont les passifs éventuels font partie, et sur la manière dont ils diffèrent d'une catégorie à l'autre.

Par le biais du dialogue politique sur la gestion des passifs éventuels post COVID-19, CABRI vise à documenter les pratiques récentes et en cours dans deux pays d'Afrique de l'Est en plus d'une série d'études de cas précédemment produites par CABRI sur les pratiques de gestion des passifs éventuels en Afrique de l'Ouest (en examinant un certain nombre de pays) et en Afrique australe (uniquement l'Afrique du Sud). Les enseignements clés sur la manière de renforcer les structures/cadres juridiques, institutionnels, quantitatifs, de suivi et d'information de la gestion du passif éventuel seront partagés avec les gestionnaires de la dette publique en Afrique.

Mardi 26 mars 2024	
11:00-11:10	Mots de bienvenue de Dre Kay Brown - Secrétaire exécutive, CABRI (10 minutes)
11:10-11:20	Propos introductifs et aperçu du programme par M. Andisile Best - Cadre : Finances publiques, CABRI (10 minutes)
1ère séance 11:20 -12:50	<p>Présentation du contexte et débat d'experts (perspectives politiques)</p> <p><i>« Comment l'utilisation croissante et/ou la mauvaise gestion des passifs éventuels, exacerbée par les effets de COVID-19, contribue à des niveaux d'endettement insoutenables en Afrique, compromet la transparence et la responsabilité en matière de dette et menace la viabilité des finances publiques ».</i></p> <p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Partager des idées sur la mesure dans laquelle l'augmentation ou la réalisation des passifs éventuels post-COVID-19 a entraîné des niveaux d'endettement insoutenables et les mesures qui peuvent être prises pour réduire ces vulnérabilités afin d'assurer la viabilité des finances publiques. 1.2. Les réponses politiques des pays depuis la COVID-19 diffèrent, mais où les efforts politiques dans le cadre juridique devraient-ils être davantage déployés ? Sur la gouvernance des entreprises d'État, en supposant qu'elles soient les principales causes de l'effondrement de l'économie mondiale. 1.3. Le secteur de l'électricité et/ou de l'énergie semble être le principal bénéficiaire du soutien du gouvernement, que ce soit par le biais d'un soutien budgétaire (liquidités) ou d'un soutien sous forme de garantie. Quels sont les autres secteurs qui semblent avoir besoin d'un soutien sous forme de garantie plus important et que peut-on déduire de ce tableau en ce qui concerne les capacités et les outils permettant de gérer les passifs éventuels ? <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jason Braganza (Directeur exécutif) / Dr Yungong Theophilus Jong (Responsable des politiques, du plaidoyer et de la recherche) – AFRODAD (15-20 minutes) • M. Hugues Oscar LOKOSSOU (Directeur général), Ministère de l'Economie et des Finances – Bénin (15-20 minutes) - <i>Provisoire</i> • Mme Unathi Ngwenya (Directrice en chef : Stratégie et gestion des risques), Division de la gestion de l'actif et du passif – Trésor national, SA (15-20 minutes) <p>Questions et réponses (20-30 minutes)</p>
12:50-13:10	Pause thé et café
2ème séance 13:10 -15:00	<p>Document de travail sur les pratiques de gestion du passif éventuel au Rwanda et au Kenya</p> <p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Déterminer si le Rwanda et le Kenya ont mené à bien la mise en œuvre du cadre juridique pour l'émission et la gestion de garanties de prêts et d'autres passifs éventuels. 2.2 Examiner les objectifs politiques généraux du gouvernement en matière d'émission de garanties publiques et d'autres passifs éventuels. 2.3 Comprendre le cadre d'évaluation du risque de crédit permettant d'analyser l'exposition du gouvernement au risque lié aux passifs éventuels et la manière dont la tarification du risque devrait refléter cette exposition croissante.

<p>14:40-14:50</p> <p>14:50-15:00</p>	<p>2.4 Comprendre comment la garantie de prêt du gouvernement est gérée parallèlement à d'autres formes directes de dette telles que le portefeuille d'obligations ou de prêts. Existe-t-il une limite ou un plafond qui englobe les deux ?</p> <p>2.5 S'informer sur les dispositions institutionnelles mises en place pour approuver les demandes de garanties de prêts et autres demandes d'emprunts.</p> <p>2.6 Comprendre comment les garanties publiques et autres passifs éventuels sont présentés comme faisant partie des risques fiscaux du gouvernement à travers la publication d'une déclaration de risque fiscal.</p> <p>M. Anthony Julies (Consultant et ancien directeur général adjoint : gestion de l'actif et du passif, Trésor national, SA) (20-25 minutes)</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jacob Mkandawire (Directeur : Programme de gestion de la dette) – MEFMI (10 minutes) • M. Gerard Gakunzi (Chef par intérim) – Bureau de la Direction générale de la dette, Ministère des Finances et de la Planification économique, Rwanda (10 minutes) • M. Livingstone Bumbe (Directeur adjoint : Politique de la dette, stratégie et gestion des risques) – Direction de la gestion de la dette publique, Trésor national, Kenya (10 minutes) • M. Fritz Bachmair (économiste principal) - FMI (10 minutes) <p>Questions et réponses (20 minutes)</p> <p>Points clés à retenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jim Matsemela (Responsable : Gestion durable de la dette publique) – CABRI (5-10 minutes) <p>Mot de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dre Kay Brown (Secrétaire exécutive) – CABRI (10 minutes)
---------------------------------------	---